



États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Fairtrade Canada Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des charges totales	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fairtrade Canada Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fairtrade Canada Inc. (l'« organisme » ou « Fairtrade »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'applique à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 6 juin 2025

Ottawa (Ontario)

Fairtrade Canada Inc.
État de la situation financière

31 décembre **2024** **2023**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	615 394 \$	248 495 \$
Portion à court terme des placements (note 2)	272 871	317 212
Créances (note 3)	1 190 824	1 208 991
Frais payés d'avance	103 616	29 350
	2 182 705	1 804 048
Portion à long terme des placements (note 2)	-	101 185
Immobilisations corporelles (note 4)	10 445	11 849
Immobilisations incorporelles (note 5)	4 770	10 431
Autres actifs incorporels	4 773	4 773
	2 202 693 \$	1 932 286 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	964 067 \$	440 019 \$
Sommes à remettre à l'État	96 168	70 804
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)	-	40 000
Produits reportés	12 500	8 000
	1 072 735	558 823

Actifs nets

Affectation d'origine interne		
Investi dans les immobilisations (note 9)	15 215	22 280
Réserve d'exploitation (note 9)	840 000	840 000
Non affectés	274 743	511 183
	1 129 958	1 373 463
	2 202 693 \$	1 932 286 \$

Approuvé au nom du Conseil :


Valantina Amalraj (Jun 20, 2025 18:57 EDT)
Valantina Amalraj, Présidente


Kuljit Rakhra (Jun 18, 2025 00:22 PDT)
Kuljit Rakhra, Trésorier

Fairtrade Canada Inc.
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve d'exploitation	Non affectés	
Solde, début de l'exercice, tel que déclaré précédemment	22 280 \$	840 000 \$	511 183 \$	1 373 463 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(11 231)	-	(232 274)	(243 505)
Investissement en immobilisations	4 166	-	(4 166)	-
Solde, fin de l'exercice	15 215 \$	840 000 \$	274 743 \$	1 129 958 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve d'exploitation	Non affectés	
Solde, début de l'exercice	36 494 \$	785 000 \$	484 421 \$	1 305 915 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(12 966)	-	80 514	67 548
Investissement en immobilisations	(1 248)	-	1 248	-
Virements pour autres affectations à l'interne (note 9)	-	55 000	(55 000)	-
Solde, fin de l'exercice	22 280 \$	840 000 \$	511 183 \$	1 373 463 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2024	2023
Produits		
Frais de licence et de certification	3 240 998 \$	3 379 905 \$
Subventions	5 203	-
Autres frais et charges (note 11)	317 293	167 349
Intérêts	31 476	32 048
Total des produits	3 594 970	3 579 302
Charges (Annexe)		
Finance et administration	303 592	344 017
Développement des affaires	1 210 227	1 120 337
Licences	93 899	-
Sensibilisation et engagement des citoyens	160 866	110 888
Marketing et communications	755 239	644 532
Frais au système global	1 142 318	1 222 725
Total des charges	3 666 141	3 442 499
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) et perte de change non réalisée pour l'exercice	(71 171)	136 803
Autres produits (charges)		
Gouvernance	(25 202)	(36 431)
Mauvaises créances	(42 854)	(281)
Gain de change réalisé	2 575	43 076
	(65 481)	6 364
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant perte de change non réalisée pour l'exercice	(136 652)	143 167
Perte de change non réalisée	(106 853)	(75 619)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(243 505) \$	67 548 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(243 505) \$	67 548 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 231	12 966
Perte sur cession d'immobilisations	-	6 662
	(232 274)	87 176
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	18 167	43 017
Frais payés d'avance	(74 266)	(16 450)
Comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation (note 7)	451 152	(359 629)
Sommes à remettre à l'État	25 364	(16 731)
Produits reportés	4 500	8 000
Diminution (augmentation) des intérêts courus sur placements	3 239	3 235
	195 882	(251 382)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) nette des droits non distribués perçus au nom d'autres organisations (note 7)	72 896	(5 943)
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
	32 896	(5 943)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Échéances et ventes de placements - au coût	412 313	554 922
Achats de placements et revenus réinvestis - au coût	(270 026)	(412 310)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 166)	(5 413)
	138 121	137 199
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice	366 899	(120 126)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	248 495	368 621
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	615 394 \$	248 495 \$
Représenté par		
Trésorerie (note 1)	615 394 \$	248 495 \$

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2024

Nature de l'organisation	<p>Fairtrade Canada Inc. (« Fairtrade ») est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Fairtrade a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Fairtrade est également un organisme à but non lucratif sous le sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est exonéré d'impôts sur ses activités sans but lucratif.</p> <p>Conformément aux statuts de prorogation de Fairtrade en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le but de Fairtrade est de promouvoir l'équité dans le commerce, au niveau international et national. Les statuts de prorogation exigent également que toutes propriétés existantes suite à une liquidation de Fairtrade, après le règlement de ses dettes, soit distribuées à une ou plusieurs organisations ayant des objectifs similaires à ceux de Fairtrade.</p> <p>Les activités de Fairtrade concernent principalement l'octroi de licences d'un logo des consommateurs pour le café, le thé, le chocolat, le sucre et d'autres produits, tel que déterminé de temps à autre, importé au Canada dans des conditions de commerce équitable. Une partie importante des produits de Fairtrade provient d'un petit nombre d'organisations. Pour l'exercice 2024, Fairtrade a obtenu 61 % (51 % en 2023) de ses produits de droits de licence de 5 organisations et 73 % (61 % en 2023) de 10 organisations.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur initiale des instruments financiers; les montants et la possibilité de recouvrement des créances incluant les produits de droits de licence; la durée de vie utile, l'amortissement et le potentiel à long terme des immobilisations; la perte de valeur, s'il y a lieu, des autres actifs incorporels; les provisions pour les charges à payer; et la ventilation des charges.</p>

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2024

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Fairtrade évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers sans lien de dépendance à leur juste valeur.

Fairtrade évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers sans lien de dépendance au coût après amortissement qui, pour les placements à terme, est le coût plus les intérêts courus, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements dans des instruments de capitaux propres, s'il y a lieu, qui sont cotés sur un marché actif, sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers et passifs financiers sans lien de dépendance évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements, les créances, les comptes fournisseurs et charges à payer, les sommes à remettre à l'État et la dette à long terme.

Fairtrade n'a aucun actif ou passif financier entre parties liées.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé en tant que recouvrement dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

Fairtrade comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Équipement informatique	3 ans	méthode linéaire
Équipement de bureau	5 ans	méthode linéaire

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire selon le moindre de la durée de vie utile estimative et de la durée restante du bail.

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2024

**Immobilisations
(suite)**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée sont amortis selon leur durée de vie utile estimative. Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais de logiciels et de sites Web liés à la phase de développement. Les coûts du site Web encourus dans le cadre des phases de recherche, de planification et d'exploitation sont imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les taux et méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

Logiciel informatique	3 ans	méthode linéaire
Site Web	5 ans	méthode linéaire

Lorsque les conditions indiquent une perte de valeur d'une immobilisation corporelle ou incorporelle, la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle est ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'actif et est comptabilisée dans les résultats en charges à ce moment. Une réduction de valeur n'est pas annulée au cours des années subséquentes.

**Autres actifs
incorporelles**

Les autres actifs incorporels représentent l'achat d'un nom de domaine internet, possédant une durée de vie illimitée et est comptabilisé au coût. Cet actif n'est pas amorti. Lors d'une dépréciation de valeur de cet actif, il sera ramené à sa valeur nette de réalisation.

Services bénévoles

Une portion du travail de Fairtrade dépend des contributions des bénévoles. Ces services ne sont pas normalement achetés et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur, ils ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice.

Constatation des produits

Les droits de licence sont déterminés en fonction de l'activité trimestrielle du titulaire et sont comptabilisés comme produits par Fairtrade au cours du trimestre où les droits deviennent mesurables. D'autres frais sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou les biens sont vendus. Les produits sont constatés dans la mesure où le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2024

- Constatation des produits (suite)** En vertu de certains accords, Fairtrade perçoit des droits pour le compte d'autres organisations selon une relation mandant-mandataire et après leur réception distribue ces droits aux autres organisations. Ces droits ne sont pas considérés comme produits pour Fairtrade donc ne sont pas reportés à l'état des résultats. L'obligation de Fairtrade de distribuer ces fonds à d'autres organisations se pose lorsque Fairtrade reçoit ces droits et, jusqu'à ce que la réception a lieu, tous les droits débiteurs et créditeurs sont présentés sur une base nette de compensation dans l'état de la situation financière.
- Ventilation des charges** Les charges de Fairtrade sont présentés dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Certaines charges engagées sont attribuées à plus d'une fonction et sont directement liées aux résultats de la fonction. Ces charges sont donc considérées comme des charges de programmes directes et non des charges indirectes allouées. Les charges de programmes directes comprennent certains salaires et avantages sociaux qui sont attribués à des fonctions selon une estimation du temps consacré. Le total des charges fonctionnelles inclut aussi certaines charges indirectes allouées tel que des charges liées aux installations (incluant l'amortissement lié aux immobilisations corporelles et incorporelles et les avantages incitatifs à la location reportés) qui sont allouées à d'autres fonctions basé sur leur utilité relative.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie** Aux fins de l'état des flux de trésorerie de Fairtrade, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires et les dépôts à vue. Les placements sont considérés comme activités d'investissement. Les découverts bancaires seraient seulement considérés comme équivalents de trésorerie s'ils sont remboursables sur demande et font une partie intégrante de la gestion de la trésorerie de Fairtrade, de sorte que le solde bancaire fluctue fréquemment du positif au découvert, sinon ils seraient considérés comme activités de financement.
-

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

1. Trésorerie

Les comptes bancaires de Fairtrade sont détenus dans une banque à charte canadienne et sont composés de 517 725 \$ (223 495 \$ en 2023) gagnant de l'intérêt nominal à un taux variable basé sur le taux préférentiel et un solde sans intérêt de 95 617 \$ canadien (24 978 \$ canadien en 2023) libellés en dollars américains qui sont convertis en dollars canadiens dans ces états financiers. Fairtrade détient également 2 052 \$ (2023 - 22 \$) détenus dans d'autres comptes de compensation.

2. Placements

	2024	2023
Dépôts à terme - total	272 871 \$	418 397 \$
Moins : portion à court terme	(272 871)	(317 212)
Portion à long terme	- \$	101 185 \$

Les dépôts à terme sont comptabilisés au coût après amortissement. La pratique de Fairtrade est de détenir ces dépôts à terme dans les banques à charte canadiennes et les principales institutions canadiennes de services financiers. Les dépôts à terme au 31 décembre 2024 consistent de plusieurs placements qui arrivent à échéance tout au long de 2025 (tout au long de 2024 et 2025) portant intérêt à des taux variables entre 3,30 % et 4,70 % (4,20 % et 5,15 % en 2023) pour une moyenne de 4,00 % (4,89 % en 2023).

3. Créances

	2024	2023
Comptes clients	1 274 479 \$	1 247 576 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	(83 655)	(38 585)
	1 190 824 \$	1 208 991 \$

La provision pour créances douteuses est constituée pour les montants non recouvrables de comptes clients. La valeur comptable du total des comptes clients qui comprennent une provision pour perte de valeur est égale à 186 200 \$ (70 584 \$ en 2023). La création de la provision pour créances douteuses repose sur le jugement de la direction de Fairtrade selon les attentes futures des recouvrements et de l'expérience passée.

Le montant net des comptes clients comprend 103 872 \$ canadien (140 772 \$ canadien en 2023) libellés en dollars américains et 44 216 \$ canadien (53 221 \$ canadien en 2023) libellés en euros. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Le montant net des comptes clients inclut 57 % (29 % en 2023) des 5 plus grands comptes et 71 % (36 % en 2023) des 10 plus grands comptes.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

4. Immobilisations corporelles

	2024			2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	29 756 \$	19 311 \$	10 445 \$	25 590 \$	13 741 \$	11 849 \$
Équipement de bureau	-	-	-	-	-	-
	29 756 \$	19 311 \$	10 445 \$	25 590 \$	13 741 \$	11 849 \$

Au cours de l'exercice, une charge d'amortissement des immobilisations corporelles de 5 570 \$ (9 409 \$ en 2023) a été imputée à l'état des résultats.

5. Immobilisations incorporelles

	2024			2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Site Web	25 880 \$	21 110 \$	4 770 \$	25 880 \$	15 449 \$	10 431 \$

Au cours de l'exercice, une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 5 661 \$ (3 577 \$ en 2023) a été imputée à l'état des résultats.

6. Facilités de crédit

Fairtrade détient une marge de crédit autorisée à une banque à charte canadienne de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2023) à un taux préférentiel majoré de 2,25 % (taux préférentiel majoré de 2,25 % en 2023). La marge de crédit est dû sur demande et doit être garantie par un nantissement d'un dépôt à terme de valeur équivalente.

De plus, Fairtrade possède des facilités de crédit sous la forme de cartes de crédit corporatives qui totalisent 100 000 \$ (82 500 \$ en 2023) dont 24 558 \$ (19 874 \$ en 2023) est utilisé, n'est pas en retard et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer (comptes fournisseurs - activités d'exploitation) figurant à la note 7 de ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

7. Comptes fournisseurs et charges à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation ci-dessous comprennent 29 011 \$ canadien (18 930 \$ canadien en 2023) libellés en dollars américains, et 18 344 \$ canadien (13 236 \$ canadien en 2023) libellés en euros. Les droits non distribués perçus au nom d'autres organisations ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens mais sont libellés en dollars américains. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Les comptes fournisseurs et les charges à payer consistent des montants suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes fournisseurs - activités d'exploitation	848 291 \$	397 139 \$
Droits non distribués perçus au nom d'autres organisations	115 776	42 880
	<u>964 067 \$</u>	<u>440 019 \$</u>

8. Dette à long terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Prêt d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, échéant le 31 décembre 2023	- \$	60 000 \$
Moins : exonération de remboursement d'une partie du prêt constaté comme revenu	-	(20 000)
	-	40 000
Moins : portion à court terme	-	40 000
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Au cours de l'exercice 2021, Fairtrade a emprunté un montant additionnel de 20 000 \$ pour un total de 60 000 \$ par le biais d'une ligne de crédit de secours COVID-19 dans le cadre du Compte d'urgence d'entreprise du Canada (CUEC) parrainé par le gouvernement. Le prêt est un prêt à terme à taux d'intérêt de 0 % et a été remboursé le 4 janvier 2024

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

9. Actifs nets affectés d'origine interne

Investis dans les immobilisations

Les fonds investis dans les immobilisations représentent des fonds affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade et sont égaux à la valeur nette comptable des immobilisations, s'il y a lieu, moins les dettes liées, s'il y a lieu.

Réserve d'exploitation

La réserve d'exploitation représente les actifs nets qui ont été affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade. L'objectif de ce fonds est de stabiliser les finances de l'organisation en offrant un coussin contre les événements imprévus, les pertes de revenus et les dépenses importantes non budgétisées. Les modifications apportées à la réserve sont facilitées par des transferts provenant ou allant vers les actifs nets non affectés tel qu'approuvé par le conseil d'administration de Fairtrade.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Réserve générale	<u>840 000 \$</u>	<u>840 000 \$</u>

10. Risques et concentrations des instruments financiers

Fairtrade est exposé à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque pour Fairtrade au 31 décembre 2024.

Fairtrade ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Fairtrade est exposé au risque de crédit à l'égard de ses créances, énoncés dans la note 3 de ces états financiers, en cas de défaut de paiement d'un compte. Fairtrade a une concentration importante du risque de crédit par rapport à ses créances énoncés dans la note 3 afférente aux états financiers puisque les produits de Fairtrade sont concentrés sur un petit nombre d'organisations. Bien que ce n'est pas considéré comme un risque de crédit significatif, le risque de crédit existe également par rapport aux soldes de la trésorerie et de placements énoncés dans les notes 1 et 2 des présents états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Fairtrade éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers et engagements. Fairtrade est exposé au risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer énoncés à la note 7 afférente aux états financiers et ses sommes à remettre à l'État.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

10. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Fairtrade est principalement exposé au risque de change et de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. Des portions des produits et charges, ainsi que certains instruments financiers de Fairtrade sont libellés en devise étrangère. De ce fait, Fairtrade est exposé aux fluctuations de taux de change sur sa trésorerie tel qu'énoncé à la note 1 de ces états financiers, ses créances tel qu'énoncé à la note 3 de ces états financiers, et ses comptes fournisseurs et charges à payer tel qu'énoncé à la note 7 de ces états financiers, ce qui créent des gains ou pertes sur taux de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Fairtrade n'a pas de facilités de crédit portant intérêt utilisées, tel qu'énoncé à la note 6 donc n'est pas exposé à ce risque pour cet instrument financier.

Cependant, les placements énoncées à la note 2 des états financiers portent intérêt à taux fixe, et cela fait en sorte qu'ils sont soumis au risque de taux d'intérêts résultant des variations de juste valeur dû aux fluctuations du marché. Fairtrade détient aussi des instruments financiers portant des taux d'intérêts variables tel qu'énoncé dans la note 1 des états financiers, ce qui les rend aussi exposé au risque de flux de trésorerie dû aux fluctuations de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fairtrade n'est pas exposé au autre risque de prix puisque ses instruments financiers ne sont pas négociés sur le marché.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de Fairtrade au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2024

11. Autres frais et charges

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Frais de gestion du compte global	69 977 \$	67 018 \$
Frais pour service	33 961	13 611
Autres frais	213 355	86 720
	317 293 \$	167 349 \$

12. Montants comparatifs et informations

Certains montants comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés pour se conformer à la présentation et aux informations financières adoptées pour l'exercice 2024.

Fairtrade Canada Inc.
Annexe des charges totales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Finance et administration	Développement des affaires	Sensibilisation et engagement des citoyens	Marketing et communications	Licences	Autres éléments	Total
Sensibilisation	6 022 \$	86 762 \$	33 576	122 234 \$	2 760 \$	- \$	251 354 \$
Frais de certification	-	208 223	- \$	-	-	-	208 223
Fournitures ministérielles	718	5 144	476	3 450	329	-	10 117
Charges liées aux installations	14 447	18 088	2 570	18 633	1 827	-	55 565
Frais au système global	-	-	-	-	-	1 142 318	1 142 318
Frais de services professionnels	15 323	64 834	20 393	106 764	3 031	-	210 345
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	227 748	787 069	88 256	486 655	80 902	-	1 670 630
Charges de déplacement	39 334	40 107	15 595	17 503	5 050	-	117 589
	303 592 \$	1 210 227 \$	160 866 \$	755 239 \$	93 899 \$	1 142 318 \$	3 666 141 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	Finance et administration	Développement des affaires	Sensibilisation et engagement des citoyens	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Sensibilisation	9 849 \$	95 509 \$	9 044 \$	117 272 \$	- \$	231 674 \$
Frais de certification	-	108 267	-	-	-	108 267
Fournitures ministérielles	3 251	13 197	1 364	4 883	-	22 695
Charges liées aux installations	21 852	36 478	3 488	17 300	-	79 118
Frais au système global	-	-	-	-	1 222 725	1 222 725
Frais de services professionnels	8 335	69 903	19 290	217 704	-	315 232
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	256 571	768 087	74 935	281 616	-	1 381 209
Charges de déplacement	44 159	28 896	2 767	5 757	-	81 579
	344 017 \$	1 120 337 \$	110 888 \$	644 532 \$	1 222 725 \$	3 442 499 \$

20241231 États financiers - .Fairtrade Canada Inc

Final Audit Report

2025-06-20

Created:	2025-06-09
By:	Debbie Kealey (finance@fairtrade.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAArYqg0jpkBb0GBRb3GyywGnEnngupey1g

"20241231 États financiers - .Fairtrade Canada Inc" History

-  Document created by Debbie Kealey (finance@fairtrade.ca)
2025-06-09 - 7:34:46 PM GMT
-  Document emailed to kuljit.rakhra@takasa.co for signature
2025-06-09 - 7:34:54 PM GMT
-  Document emailed to valantinajoseph@gmail.com for signature
2025-06-09 - 7:34:54 PM GMT
-  Email viewed by kuljit.rakhra@takasa.co
2025-06-11 - 10:25:13 AM GMT
-  Email viewed by kuljit.rakhra@takasa.co
2025-06-18 - 7:22:35 AM GMT
-  Signer kuljit.rakhra@takasa.co entered name at signing as Kuljit Rakhra
2025-06-18 - 7:22:57 AM GMT
-  Document e-signed by Kuljit Rakhra (kuljit.rakhra@takasa.co)
Signature Date: 2025-06-18 - 7:22:59 AM GMT - Time Source: server
-  Email viewed by valantinajoseph@gmail.com
2025-06-20 - 10:56:51 PM GMT
-  Signer valantinajoseph@gmail.com entered name at signing as Valantina Amalraj
2025-06-20 - 10:57:35 PM GMT
-  Document e-signed by Valantina Amalraj (valantinajoseph@gmail.com)
Signature Date: 2025-06-20 - 10:57:37 PM GMT - Time Source: server

✔ Agreement completed.

2025-06-20 - 10:57:37 PM GMT